

LE PORGE *Le mag*

LE MAGAZINE D'INFORMATION

DOSSIER
Entreprendre en Médoc



Chères Porgeaises, Chers Porgeais,

Alors que nous entamons déjà la dernière année de ce mandat, je souhaiterais partager avec vous ce qui a guidé et guide encore notre action : faire évoluer notre village tout en préservant ce que nous sommes, un village avec des racines, des liens profonds, une identité forte et un environnement naturel que les générations passées ont su préserver.

Cette vision s'est concrétisée cette année avec l'approbation d'un document, le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce document est fondamental car il traduit **notre ambition pour l'avenir de notre commune, ambition qui s'articule autour de trois engagements forts.**

Le premier est de conserver ce qui fait notre identité : un village accueillant, où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place. Cette volonté se traduit par plusieurs actions concrètes.

Tout d'abord, nous avons ralenti l'urbanisation, pour garantir un développement harmonieux et maîtrisé de notre village.

Nous avons favorisé la rénovation et la préservation du patrimoine bâti existant, en particulier nos granges traditionnelles.

Nous avons travaillé à ce que soit proposée une offre de logements diversifiée, adaptée à tous les parcours de vie, à tous les revenus et à tous les âges. Nos jeunes, comme nos anciens, doivent pouvoir rester vivre au Porge s'ils le souhaitent.

Concrètement, cela signifie que chaque programme immobilier doit désormais proposer différentes tailles de terrains et de logements, à l'achat ou à la location, adaptés à toutes les tailles de familles. Cela signifie aussi l'obligation d'offrir des logements sociaux à loyer modéré, ce qui n'était pas le cas jusque-là.

Ainsi, notre commune devrait voir la construction de plus de 40 logements locatifs à loyers modérés d'ici fin 2026. Ces projets sont engagés, les permis de construire ont été accordés, et ils permettront de plus que doubler le nombre de logements sociaux disponibles sur la commune.

Mais un village accueillant est aussi un village vivant, où chacun prend plaisir à se retrouver. C'est pourquoi **l'animation de notre village, et en particulier du centre-bourg, est importante.**

Cette année verra l'aboutissement de deux projets majeurs, première étape d'un réaménagement beaucoup plus vaste de la place Saint-Seurin.

Le premier est la construction d'une halle commerçante à l'emplacement de l'ancien presbytère, dont les travaux de démolition vont débiter. Le permis de construire de la Halle a été accepté et nous espérons commencer les travaux avant l'été. Cette halle permettra d'accueillir le marché du jeudi matin, mais nous avons l'ambition de la faire vivre également d'autres jours de l'année.

Le second projet est l'ouverture du café associatif " La Grange à Tiroirs ", derrière la future halle. Les travaux sont enfin achevés et nous avons eu le plaisir d'inaugurer ce lieu convivial le 15 février dernier. Les bénévoles de l'association Le Porge à Tiroirs ont déjà établi des jours d'ouverture, n'hésitez pas à y passer !

Un autre chantier d'envergure est lancé depuis un peu plus d'un an : **la rénovation complète du pôle administratif**

poste/mairie/mairie annexe. Cette réfection doit permettre de mettre aux normes ces trois bâtiments communaux et surtout de les rendre enfin accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce projet nous permettra également d'**accueillir, dans de bonnes conditions, l'office de tourisme communautaire " Médoc plein sud " et ses salariés, redonnant ainsi au Porge un point d'information touristique en plein cœur de village.**

Et dans le cadre du renforcement de la sécurité publique, nous avons installé un système de vidéo protection sur notre commune. Ce dispositif nous permet de surveiller les bâtiments publics et permet de compléter le maillage départemental de surveillance des déplacements des véhicules, ce qui facilitera les enquêtes.

Notre volonté de créer un village où il fait bon vivre passe aussi par le développement des mobilités douces. Cette année, nous avons créé les premiers chemins de traverse, qui permettent de rejoindre le bourg



Le Porge Le Mag, Magazine d'information de la commune de Le Porge • N°15 - 2025

Édité par : Mairie de Le Porge : Place Saint-Seurin - 33680 Le Porge ☎ 05 56 26 50 15 ✉ accueil@mairie-leporge.fr

🌐 www.mairie-le-porge.com 📺 mairie.leporge 📷 ville_de_le_porge_ **Directrice de la publication :** Sophie Brana

Comité de rédaction : Sophie Brana, Marianne Boiron-Reverbel, Carla-Jade Marc

Comité de relecture : S. Brana, M. Boiron-Reverbel, A.S. Orlianges

Création graphique : Elodie Spiteri **Crédits photos :** Philippe Verdier (couverture), Mairie Le Porge avec la collaboration des services municipaux et des partenaires de la vie locale, Freepik.com, iStock **Impression :** Laplante, papier PEFC

Gratuit - Tirage : 1900 exemplaires

en moins de 15 minutes, à pied ou à vélo en utilisant les chemins ruraux existants.

Les travaux de voirie avenue de Maisonnieu ont permis de créer un cheminement doux avec un trottoir en calcaire et une zone 30 qui donne la priorité aux vélos. En 2025, deux nouvelles voies vertes verront le jour, avenue de Bordeaux et sur une partie de l'avenue du bassin d'Arcachon.

Le troisième pilier de notre action concerne notre environnement naturel, que nous devons préserver. Des haies champêtres favorables aux pollinisateurs et à la biodiversité ont déjà été plantées avenue de l'Océan, au niveau des jardins partagés, et chemin de Gleysaou, grâce à l'implication de deux associations communales, moteurs du projet : les potagers de l'océan et le jardin forêt de l'Orée du bois. La biodiversité est également protégée par la fin de l'éclairage nocturne.

La végétalisation de nos deux cours d'école est un projet qui me tient particulièrement à cœur. Il ne s'agit pas simplement de remplacer le bitume ou le gazon synthétique par du végétal, mais de repenser entièrement ces espaces.

Nous voulons transformer l'usage de la cour, pour créer des lieux d'apprentissage en extérieur, mais également un espace où chaque enfant trouve sa place : petits ou grands, filles ou garçons, calmes ou énergiques. Ce qui n'est pas facile dans une cour où il n'y a rien. Les études le montrent : ces cours repensées, végétalisées, favorisent les apprentissages, stimulent la créativité, et aident au contrôle des émotions et du stress.

Cette année verra également la transformation de notre cimetière. Nous avons entrepris l'année dernière la reprise des concessions

abandonnées pour optimiser l'espace disponible. Dès le printemps, nous engagerons le réaménagement des allées pour les rendre plus accessibles, et nous enrichirons ce lieu de recueillement avec la plantation d'arbres, de haies et de fleurs. Les travaux seront effectués par nos services techniques, qui font un travail formidable sur notre commune.

Enfin, 2025 marquera le début d'un chantier majeur : le réaménagement du site et des écluses de Langouarde et du Pas du Bouc. Les travaux, qui représentent un investissement important de près de 4 millions d'euros, entièrement financés par nos partenaires, ont débuté en février.

L'objectif est ambitieux : reconstituer une zone humide de 30 hectares autour de l'étang de L'ilette, qui avait malheureusement disparu. Cette zone jouera un rôle crucial dans la régulation saisonnière de l'eau, tout en devenant un formidable réservoir de biodiversité.

À terme, nous souhaitons en faire un lieu de promenade et de découverte, dans l'esprit de l'étang de Cousseau ou du sentier de la Berle à Lacanau.

La conception et la mise en œuvre de nos projets demandent une mobilisation collective. Et dans ce domaine, **nous avons la chance, au Porge, de pouvoir nous appuyer sur une équipe d'élus soudée, un personnel municipal très investi, un tissu associatif dynamique, des habitants engagés et des comités consultatifs particulièrement actifs.**

Ce sont eux, par leur implication quotidienne, leur enthousiasme et leurs initiatives, qui donnent vie à nos projets et en font des réussites.

Sophie Braua
Maire de Le Porge

Participez à l'élaboration de votre magazine municipal en transmettant vos projets, photographies et souhaits d'articles, par mail : communication@mairie-leporge.fr

Prochaine publication : juillet 2025
Date limite de réception des informations 10/06/2025



S O M M A I R E

Édito spécial.....	p.2-3	Environnement.....	p.19
Vie municipale.....	p.4-6	Sécurité et protection.....	p.20-21
Services techniques.....	p.7	Retour en images.....	p.22-23
Travaux.....	p.8-11	Vivre ensemble.....	p.24-25
Dossier - Entreprendre en Médoc.....	p.12-15	Grand Angle.....	p.26-27
Vie associative.....	p.16-18	Agenda.....	p.28

Installation de caméras de vidéoprotection

La sécurité des habitants et des visiteurs de notre commune a toujours été une priorité pour l'équipe municipale.

Dans cette optique, la Municipalité a lancé un projet d'installation de caméras de vidéoprotection sur des points stratégiques, visant à renforcer la sécurité publique, protéger les biens et améliorer la tranquillité dans la commune, notamment en période estivale.

LA SÉCURITÉ LOCALE

Le Porge bénéficie de la présence de la brigade de Gendarmerie de Lacanau, compétente sur 7 communes. Toutefois, avec une équipe de 17 gendarmes pour une population de plus de 15 000 habitants (sans compter les résidents secondaires et vacanciers), les délais d'intervention peuvent varier entre 10 et 30 minutes.

Notre commune dispose également d'une police municipale, renforcée pendant la saison estivale.

Cependant, ces moyens restent limités sur notre vaste territoire en zone rurale. Ce contexte a donc conduit à réfléchir sur l'opportunité d'un système de vidéoprotection.

La mise en place de caméras de vidéoprotection répond à plusieurs objectifs clairement définis par la Municipalité :

- Réduire les incivilités et les faits de délinquance.

Bien que les chiffres soient en baisse (notamment pour les cambriolages), certains actes de malveillance sont toujours à déplorer. L'installation de caméras vise à dissuader ces comportements et renforcer le sentiment de sécurité.

- Protéger les activités économiques : commerces et entreprises.
- Soutenir les forces de l'ordre dans leurs investigations.
- S'inscrire dans le maillage départemental comme nos deux communes limitrophes Lège Cap-Ferret et Lacanau, pour permettre, en cas d'enquête, de pouvoir retracer les déplacements.

(Comme pour les feux de 2022 par exemple.)

En cas d'infraction, les images issues des caméras de vidéoprotection pourront être un outil précieux pour l'identification des responsables et l'élucidation des faits par les autorités compétentes.

DEUX SITES PRINCIPAUX ONT ÉTÉ RETENUS POUR L'INSTALLATION DES CAMÉRAS

- Le centre-bourg, également traversé par la route départementale D3, reliant Lacanau au Bassin d'Arcachon
- L'Espace Brémontier

Au total, **7 caméras ont été installées**, dont les images seront accessibles uniquement à quelques personnes dûment habilitées, dans le but de répondre aux réquisitions dans le cadre d'enquêtes diligentées sous couvert du procureur de la république.

Information du public

Pour garantir la transparence du projet et informer la population de l'existence du dispositif, **6 panneaux d'information** ont été installés aux entrées de l'agglomération.

La divagation des chiens : risques et responsabilités

La divagation d'un chien, définie par l'article L211-23 du Code Rural, désigne un animal errant, hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître en dehors d'une action de chasse.

Ce qui peut sembler anodin, présente pourtant des risques significatifs pour la sécurité publique et entraîne des responsabilités pour les propriétaires.

LES RISQUES LIÉS À LA DIVAGATION

Un chien divaguant peut causer des accidents, notamment lorsqu'il surgit sur la route. Dans de tels cas, la responsabilité du propriétaire est engagée. Laisser un animal errer expose à une contravention de 2^e classe (150 € d'amende). L'abandon, quant à lui, est sévèrement puni par la loi : jusqu'à 45 000 € d'amende et 3 ans de prison selon l'article 521-1 du Code Pénal.

LA PROCÉDURE DE PRISE EN CHARGE

Lorsqu'un chien est récupéré en état de divagation par la police municipale, il est confié au centre animalier de Floirac. Le propriétaire peut récupérer son animal après règlement des frais liés à son séjour : frais de fourrière (83 €), identification par puce (50 €), vaccination contre la rage (106 €) et autres éventuels soins.

Au-delà de 8 jours ouvrés, des frais supplémentaires seront appliqués.

Si un animal n'est pas réclamé dans les délais légaux, il peut être proposé à une association pour adoption.

VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

f @ X @VigiPets

PROPRETÉ CANINE : UNE OBLIGATION CITOYENNE

Propriétaires de chiens, pensez à ramasser les déjections de vos compagnons sur la voie publique. Les trottoirs et espaces verts ne sont pas leurs toilettes ! Munissez-vous d'un sac et utilisez les poubelles à votre disposition. Oublier ce geste peut vous coûter une amende de 68 €. Ensemble, faisons de notre commune un espace propre et agréable pour chacun-e !

Eau et assainissement : AGUR, votre nouvel interlocuteur unique

Les contrats de Saur pour l'eau potable et de Suez pour l'assainissement arrivaient à échéance fin 2024. Nous avons fait le choix de ne plus avoir qu'un seul opérateur pour l'eau et l'assainissement : ce sera plus efficace pour la gestion du réseau et des abonnements, et simplifiera la vie des usagers.

Par rapport aux anciens contrats, la qualité de l'offre est sensiblement améliorée, en particulier en ce qui concerne l'entretien des réseaux et des ouvrages et le montant des investissements obligatoires (*programme de renouvellement*). L'amélioration du programme de surveillance, ainsi que la mise en place d'une télérelève sur les principaux consommateurs devraient permettre de réduire les pertes d'eau et les fuites sur l'ensemble du réseau. Ont été également appréciés les moyens humains et matériels qui seront affectés sur la commune. L'entreprise a déjà une implantation importante sur le territoire, avec une agence à Andernos, et s'est engagée à avoir un ancrage sur la commune du Porge.

Enfin, AGUR avait la **proposition tarifaire la plus avantageuse**. Ainsi, la facture globale eau/assainissement baissera pour toutes les consommations annuelles inférieures à 140 m³, de 22% pour une consommation de 50m³, de 13% pour 100m³, de 5,6% pour 120 m³. Si vous êtes en assainissement individuel, votre facture d'eau baissera entre 40 et 50%.



Entourant Madame la Maire, Sophie Brana, de gauche à droite :
Didier Deyres, 1er adjoint - Yan Mas, directeur de zone -
Maxime Léonard, responsable de centre

À l'issue d'une consultation serrée et de plusieurs tours de négociation, nous avons choisi la société AGUR, une société régionale dont le siège se situe à Anglet.

Nous avons fait le choix de tarifs progressifs pour inciter aux économies d'eau, une ressource qu'il faut préserver !

Le Porge à l'international

Manon, la fille d' Eddy Castex notre conducteur de bus scolaire, représente notre commune en Amérique ! Elle travaille en effet depuis le 6 août dernier en tant que "Cast Member*" à l'attraction "Ratatouille" de Walt Disney World à Orlando en Floride, et y arbore fièrement son badge !
*Collaboratrice



Mobilité



Deux bornes de recharge électrique ont été installées sur le parking de l'Esplanade Brémontier, à l'angle de l'Avenue de Bordeaux, en partenariat avec la société Stations-e. Deux bornes supplémentaires seront prochainement mises en service au camping de la Grigne, et accessibles à tous.

Permanences du conseil d'urbanisme

Des permanences de conseil en urbanisme sont organisées par le service d'instruction de la Communauté de Communes Médullienne.

Elles sont destinées à :

- vous accompagner dans la constitution de votre dossier de demande,
- répondre à vos questions,
- vous informer sur la faisabilité de votre projet.

Les prochaines dates sur Le Porge sont prévues les : 08 avril, 20 mai et 17 juin.

URBANISME
Les permanences conseil 2025
le mardi

Un accueil du service d'instruction des Autorisations du Droit du Sol de la Communauté de Communes Médullienne

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
05 56 58 65 20
EN ÉCRIVANT
urbanisme@cdcmedullienne.fr

La collecte en porte à porte des déchets ménagers évolue

Depuis la promulgation de la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire en janvier 2024, il est désormais interdit de jeter les restes alimentaires (épluchures de légumes et fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf etc.) avec les ordures ménagères.

Cette loi vise à favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets organiques, enjeu majeur pour la préservation de l'environnement.

➔ Une nouvelle collecte par alternance : chaque lundi, UN bac est vidé, soit celui de tri (couverture jaune), soit celui des ordures ménagères (noir).

En 2024, une expérimentation menée dans quatre communes de la Médullienne a montré que lorsque les habitant-es font bien le tri des emballages, des papiers, et des restes alimentaires, cela réduit considérablement la quantité de déchets non recyclables dans le bac d'ordures ménagères. En conséquence, il est de moins en moins utilisé, et sa collecte peut désormais être effectuée toutes les deux semaines sans nuire à l'hygiène publique.

Cette nouvelle organisation permettra aussi de désencombrer les bords de routes et de sécuriser la circulation.

À la demande de la Municipalité, une exception a été accordée pour les collectes d'été, qui seront maintenues chaque semaine entre le 14 juillet et le 25 août.

Des calendriers des jours de collecte sont à votre disposition en mairie.

LA VALORISATION DES RESTES ALIMENTAIRES EN PRATIQUE



Fin 2024, plus de 300 foyers avaient installé un composteur pour valoriser leurs restes alimentaires à domicile.

Pour rappel, un pack "composteur vert + bioseau" est offert gratuitement à chaque foyer.

Vous pouvez également acheter un composteur en bois.

Vous n'avez pas encore demandé votre composteur individuel ?

➔ Pour le réserver :
www.cdcmedullienne.com
 ou par téléphone au
 05 56 58 65 20



LE SAVIEZ-VOUS ?

En compostant vos restes alimentaires à domicile, vous les valorisez en compost maison.

En les déposant aux PAV, vous transformez ces déchets en ressources pour produire du gaz vert, utilisé pour chauffer des foyers Médocains.

POUR SIMPLIFIER LE TRI,
 DES POINTS D'APPORT
 VOLONTAIRE (PAV)
 ONT ÉTÉ MIS EN PLACE



Vous pouvez y déposer vos restes alimentaires, y compris les os, arêtes de poissons, coquilles de fruits de mer, et autres déchets longs à se décomposer dans un composteur. Pour faciliter le transport de vos déchets, des petits seaux sont disponibles à la déchetterie.

LOCALISATION DES PAV

- Route des Lacs (près des bornes à verre)
- Chemin de Gleysaou (devant le jardin-forêt de l'Orée du Bois)
- Allée de la forêt (salle des Fêtes, à côté des bornes à verre)
- Lauros (chemin du mineur, près de la borne à verre)
- Angle Avenue de Maisonnieu et Chemin de Villeneuve

➔ Si vous souhaitez faire installer un PAV dans votre quartier, signalez-le à la mairie !

Esplanade Brémontier : entretien du terrain pour le tournoi de baseball



Broyage des branches après élagage



Déplacement et restauration du Christ



Circuits du Poumon Vert : remise en état de la signalétique



Installation illuminations



Pas du Bouc, parcours santé enfants : mise en place de 5 panneaux de signalétique

Les travaux de rénovation des écluses de Langouarde et du Pas du Bouc

Actuellement, des travaux ont lieu sur les ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc, qui dureront jusqu'à l'automne 2025.



Avancement du chantier

Lancés début février, ils visent à réguler l'écoulement de l'eau vers le bassin d'Arcachon. C'est un chantier essentiel pour prévenir les inondations et assurer une gestion optimale des lacs médocains.

Ce projet s'inscrit dans une série de travaux menés par le SIAEBVELG et la commune, dont ceux réalisés en 2021-2022 sur l'ouvrage de Joncru.



Clapet de la future écluse du Pas du Bouc, fabriqué à l'usine EVIAA à St André de Cubzac

Le Pas du Bouc sera restauré, avec l'ajout de passes à poissons et à anguilles, tandis que l'ouvrage de Langouarde sera déplacé pour permettre la réouverture de l'étang et du marais de l'Ilette, asséchés depuis le XIX^e siècle.

Cette zone humide restaurée facilitera la gestion des crues et favorisera la rétention d'eau en été, réduisant ainsi les risques d'incendie tout en contribuant à la recharge de la nappe phréatique. Elle offrira aussi un habitat pour la faune et la flore locales.

➔ L'accès aux berges du canal sera modifié et sécurisé pendant le chantier, il est important de suivre les consignes de prudence.

Sécurité routière

Les écluses de l'Avenue de la Côte d'Argent et de l'Avenue de l'Océan deviennent permanentes.

Depuis juillet 2023, des aménagements de type "écluses" imposant une circulation alternée sont en phase test sur les avenues de la Côte d'Argent et de l'Océan. Face à des résultats concluants, il a été décidé de pérenniser le dispositif.

Le choix d'installer ces écluses émane d'une forte demande des habitants de faire réduire la vitesse de circulation. Cette solution permet de ralentir le trafic de manière efficace sans recourir à des radars ou à la présence de gendarmes. En effet, l'écluse est un obstacle physique réglementaire, qui sera validé par une convention avec le Département. Elle présente également l'avantage d'un coût inférieur à d'autres dispositifs de signalisation.

Après consultation des riverains, et échanges avec les membres du comité consultatif *Mobilité/Sécurité*, quelques ajustements seront néanmoins apportés.

➔ **Avenue de l'Océan** : le sens de sortie de l'agglomération deviendra prioritaire, facilitant ainsi la sortie du lotissement du Ferron.

➔ **Avenue de la Côte d'Argent, direction Lacanau** :

- La première écluse sera avancée d'une centaine de mètres, dans une zone moins habitée le long de la route.
- La seconde sera déplacée de trente mètres par rapport à l'implantation initiale pour améliorer l'accès au camping.

Pour améliorer leur visibilité en utilisant la lumière des phares, les bordures de ces écluses seront signalées par un dispositif "œil-de-chat" rétro réfléchissant.

Projet de renaturation du cimetière

Le cimetière, lieu de recueillement et de mémoire, est appelé à se transformer dans le cadre d'un projet de renaturation et d'aménagement, pour offrir un environnement plus agréable et adapté pour les familles et les visiteurs. Le projet de renaturation cherche à rétablir un équilibre naturel tout en respectant les besoins des usagers du lieu.

L'agence TALPA nous a aidés pour affiner le projet.

CONTEXTE ET ANALYSE DU SITE

Le cimetière actuel présente plusieurs points négatifs :

- manque d'ombre ; des haies de thuyas, souvent moribondes malgré un entretien fréquent,
- certains contours de tombes mal entretenus,
- espaces de déchets et de stockage à proximité ne contribuant pas à une vision paysagère harmonieuse,
- espace de stationnement situé à l'entrée mal intégré à son environnement.

OBJECTIFS

- accueil des visiteurs dans un environnement paisible, propice au recueillement, avec des accès facilités et un aménagement permettant une meilleure circulation,
- protection de la biodiversité en valorisant la flore spontanée et en donnant plus d'espace à la végétation naturelle,
- perception de la végétation changée par une approche pédagogique, invitant au respect et à l'observation de la nature,
- entretien facilité pour les agents communaux.

Plusieurs actions concrètes seront mises en place pour redonner au cimetière un aspect plus naturel et apaisant.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, sur une durée d'environ deux ans, et seront réalisés par nos services techniques.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE ET DES ACCÈS

- création d'une zone d'accueil avec un parking adapté à l'environnement et un local poubelle discret et accessible,
- requalification de l'allée principale pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).

RENATURATION ET VÉGÉTALISATION

- suppression des haies monospécifiques (comme les thuyas) et plantation d'arbres et de plantes locales,
- végétalisation des zones non enherbées.

AMÉNAGEMENTS :

- installation de bancs pour offrir des espaces de repos et de recueillement,
- réaménagement des allées secondaires, ainsi que des espaces inter-tombes, pour permettre une meilleure circulation tout en respectant l'intimité des lieux,
- création de zones ombragées, propices au calme et à la sérénité.



La gestion des crastes et des fossés : un équilibre entre drainage, écologie et sécurité

Le terme *craste* désigne un réseau de fossés conçu par l'homme pour faciliter l'assainissement des terres humides.

Ce système d'écoulement des eaux joue un rôle clé dans la gestion de l'eau, tant au niveau privé que collectif. En lien avec la nappe de surface, leur niveau fluctue en fonction des précipitations et de sa hauteur.

Les crastes sont ainsi alimentées de l'automne au printemps et s'assèchent pendant l'été.

L'EXCÉDENT D'EAU ET DE SON FLUX

Les fossés sont à la fois un outil de drainage pour les sols agricoles et sylvicoles, et un mécanisme essentiel d'évacuation des eaux de ruissellement issues des zones imperméabilisées (*routes, parkings...*). Une gestion non adaptée entraîne des désordres tels des débordements ou l'accroissement des sécheresses...

Ils jouent également un rôle écologique important, étant des corridors biologiques pour de nombreuses espèces, permettant la circulation de la faune et le maintien de la biodiversité.

➔ Plusieurs objectifs

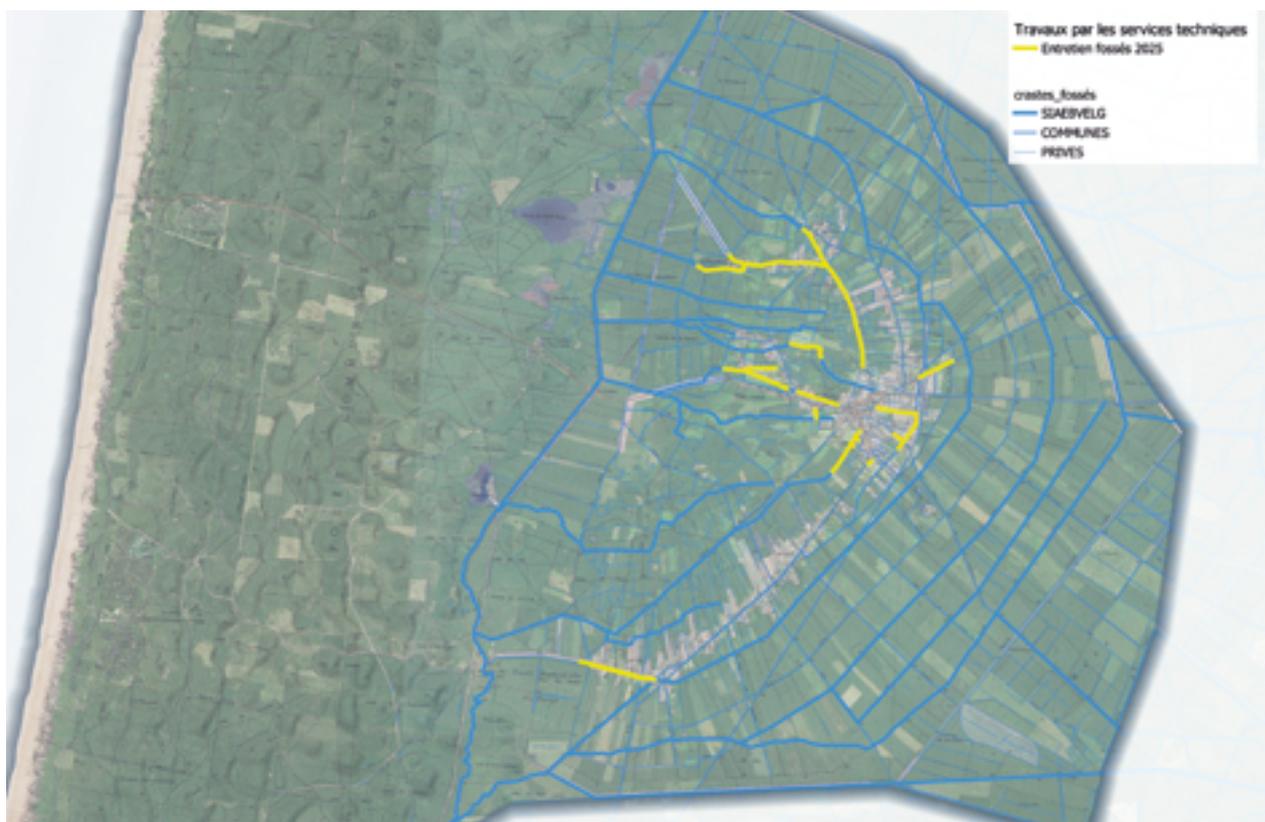
- **Assurer la bonne circulation des eaux** pour notamment prévenir les inondations hivernales et printanières.
- **Assurer le bon fonctionnement écologique** de ces milieux aquatiques : support de biodiversité, épuration naturelle des eaux, régulation des émissions de gaz à effet de serre...

RÉGLEMENTATION

L'entretien des fossés relève principalement de la responsabilité du propriétaire du terrain qui borde ce fossé, ainsi que l'entretien des busages pour les accès au terrain.

Pour les fossés situés le long des routes départementales, l'entretien relève des collectivités publiques, mais le propriétaire peut intervenir lui-même si nécessaire, en respectant la loi (*notamment l'interdiction d'employer des produits chimiques*).

Les services techniques et le SIAEBVELG (*Syndicat des Lacs Médocains*) peuvent aussi intervenir pour réaliser des travaux d'entretien lorsque cela est jugé nécessaire dans l'intérêt général, notamment pour les fossés et des crastes éloignés des habitations, dans le cadre d'un Programme Pluriannuel de Gestion des hydrosystèmes.



LA GESTION DE L'EAU EST RÉFLÉCHIE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS EN FONCTION DES ENJEUX

➔ Dans les bourgs, l'eau doit s'évacuer rapidement pour limiter les risques de débordement, l'entretien y est alors réalisé le plus souvent de façon mécanisée.

Sur ces zones, les travaux de scarification remplacent le curage, réalisé historiquement.

Cette technique consiste à griffer le fond des fossés à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un godet spécifique, ce qui améliore les écoulements tout en préservant les plantes aquatiques et l'équilibre écologique. Elle est particulièrement utilisée dans les zones à risque d'inondation, et mise en œuvre selon une périodicité comprise entre 5 et 10 ans.

➔ À la sortie du bourg, en forêt, on cherche à faire écouler les eaux "en excès", tout en permettant d'en retenir pour les périodes plus sèches.

Tout est question d'équilibre !

Les interventions s'orientent d'ailleurs vers des solutions plus légères comme l'entretien sélectif des boisements sur les berges.



Scarification des fossés par nos services techniques



Pour en savoir plus et suivre tous les mois les actualités, consulter le site internet :

www.lacsmedocains.fr



Et la chaîne Youtube des Lacs Médocains.

Le SIAEBVELG a également publié un guide du riverain de cours d'eau, disponible en ligne et en Mairie.

COMMENT PUIS-JE ENTREtenir MON FOSSÉ ?

BONNES PRATIQUES



INTERDITS

- Remblayer ou obstruer un fossé
- Jeter des déchets végétaux, taille des haies
- Buser (poser une canalisation dans un fossé)
- Approfondir un fossé
- Utiliser/déverser des produits phytosanitaires



À ÉVITER

- Modifier le tracé



À PRÉSERVER

- Écoulement des eaux
- Végétation entretenue
- Stabilité des berges

Un fossé bien entretenu sur tout son linéaire limite les nuisances (moustiques...).

FOSSÉ MAL ENTRETENU



FOSSÉ BIEN ENTRETENU



L'action collective de proximité en Médoc

Le dispositif ACP " Action Collective de Proximité Médoc ", détaillé par Claire Jouhault, directrice du service territorial et économique, et Diane Saussol, manager de commerce et développeuse économique de la Communauté de Communes Médullienne.

UN COUP DE POUCE POUR LES ENTREPRENEURS MÉDOCAINS

La CDC Médullienne est porteuse administrative du dispositif ACP, conjointement avec trois autres CDC : Médoc Atlantique, Médoc Estuaire et Médoc Cœur de Presqu'île. Ce dispositif est déployé sur tout le territoire du Médoc en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, et mis en place pour les trois prochaines années.

Il s'agit d'une aide directe pour les entreprises afin de les soutenir dans leur projet de développement et/ou de transmission. Les entreprises éligibles sur le territoire ont été identifiées par un code APE. Elles doivent justifier d'au moins un an d'activité, employer moins de 10 salariés et réaliser moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires par an. Ces TPE sont des commerces du quotidien (boulangerie, coiffeur...) dits " lieux de vie " généralement situés en centre-bourg.



Ce dispositif concerne également les artisans, notamment ceux exerçant dans le secteur de la construction/habitat et la filière nautique, plus spécifiquement pour la CDC Médoc Atlantique.

Diane Saussol, en poste depuis 2024, travaille au plus proche des entrepreneurs afin de mieux cerner leurs besoins et leurs situations.

" Au quotidien, c'est surtout du travail de terrain : parler du dispositif, questionner les acteurs économiques sur leur développement afin de voir s'ils ont des projets et leur montrer que la collectivité peut les accompagner " explique Mme Saussol.

En effet, dans le cadre du dispositif de l'ACP, les commerçants peuvent bénéficier d'une aide de 30 % sur les dépenses éligibles.

L'INDISPENSABLE BILAN STRATÉGIQUE

Avant de les accompagner, un bilan stratégique est réalisé avec les entrepreneurs. Il s'agit d'un audit à 360° de leur entreprise, mené par un cabinet spécialisé : CECOGE. Ce diagnostic/conseil permet d'évaluer la viabilité et la pertinence du projet d'investissement.

Le cabinet fournit des préconisations pour s'assurer que le projet soit fiable et aligné avec le bon axe de développement du commerce. Si nécessaire, les entrepreneurs peuvent être orientés vers une autre stratégie qui leur sera plus adaptée. Après cette première étape, ils sont ensuite accompagnés dans la constitution de leur demande de subvention.

" NOUS SOUHAITONS DEVENIR UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ "

L'objectif, pour l'instant, est de bien communiquer sur le territoire et d'informer les acteurs concernés par ce dispositif global.

" Notre plus gros travail est avant tout d'informer. " En effet, ce dispositif est récent et encore peu connu ; il est essentiel d'éviter que les personnes concernées passent à côté de cette opportunité. Ceux qui en auront besoin doivent " rencontrer l'aide au bon moment. "

SOUTENIR LA CROISSANCE DES ARTISANS MÉDOCAINS

L'aide permet aux entreprises de se développer, de s'équiper, d'acquérir de nouvelles machines, d'engager leur transition énergétique ou encore de pérenniser leur activité dans le cadre d'une reprise ou d'une transmission.

L'objectif est de rendre les artisans plus productifs et surtout plus rentables.

" Ce dispositif ne concerne pas la création d'entreprise ", précisent les agents de la CDC Médullienne.

UN DISPOSITIF BIEN ACCUEILLI

" Les acteurs accueillent ce dispositif avec enthousiasme et sont agréablement surpris de voir que la collectivité les soutient. "

Cette réaction illustre bien le manque de visibilité de cette aide, qui pourrait pourtant soutenir financièrement de nombreux commerçants médocains. Certains ont des projets ou souhaitent se lancer bientôt et doivent savoir qu'ils pourront le faire l'année prochaine.

« ON EST LÀ POUR CONSEILLER, ORIENTER ET GUIDER »

" Ce dispositif permet justement « d'ouvrir la fenêtre » et de leur montrer tous les organismes qui peuvent les accompagner,

quels que soient leurs problèmes." Mme Saussol souligne l'objectif majeur qui est de montrer clairement que la collectivité est un appui pour les acteurs économiques. " Bien souvent, ils pensent qu'ils n'ont droit à rien et agissent seuls ", soulignent les interlocutrices de la collectivité.

INVESTIR INTELLIGEMMENT POUR UN AVENIR DURABLE

En effet, ces investissements vont permettre de faciliter le travail des commerçants, de diversifier leur offre sans perdre de vue leur cible, de gagner en rapidité d'exécution ou encore de réaliser des économies d'énergie.



« PARFOIS IL FAUT SAVOIR INVESTIR POUR GAGNER »

La difficulté à financer leurs investissements, notamment face aux banques et à l'augmentation de leurs charges, freine les acteurs économiques du territoire dans leur expansion. " Surtout les artisans, qui ont vu une hausse considérable de leurs charges, notamment énergétique ", précise Mme Saussol. La fréquentation des commerces est également en baisse, le pouvoir d'achat ayant diminué, les consommateurs sont plus vigilants à leurs dépenses.

SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

" L'objectif du dispositif : rassurer les artisans dans leurs investissements en réalisant dès le départ un bilan stratégique. " Les deux spécialistes du dispositif affirment qu'il ne s'agit pas de faire un investissement sans avoir analysé le projet en amont : aura-t-on un gain de productivité ? Le matériel que je possède entraîne-t-il une surconsommation énergétique ? Etc.

Réunion d'information

Une réunion d'information d'une heure se tiendra le mardi 15 avril à partir de 08h15 à la Salle des Jeunes afin de sensibiliser les acteurs économiques au dispositif.

Un territoire plus attractif et dynamique

La mission première est de revaloriser les activités économiques déjà implantées sur le territoire. Cela permettra de répondre aux besoins de la population et d'éviter un déséquilibre territorial, ainsi qu'une évasion commerciale.



" Les habitudes de consommation doivent évoluer pour attirer les gens près de chez eux "

Pour cela il faut qu'il y ait une offre de qualité et faire en sorte que « le territoire soit vivant au sens dynamique économique et qu'on puisse y vivre et y travailler », comme l'explique Mme Jouhault.

" On est là au service des communes et en soutien aux communes du Médoc "

" Nous comptons sur les communes faisant partie de la CDC pour parler de l'aide et en faire le relais. Ce sont elles les mieux placées et les plus proches des entreprises " déclarent les deux responsables du projet.



Entreprenez sans limites : osez le Club des Entrepreneurs du Médoc !

UN RÉSEAU EN PLEINE EXPANSION

Fondé en 1998 afin de dynamiser " le secteur Médocain tout en encourageant les entrepreneurs locaux ", le Club des Entrepreneurs du Médoc a atteint 128 adhérents en 2024, un nombre qui ne cesse de croître avec les années.

Être entrepreneur ne signifiant pas être seul, le club des Entrepreneurs du Médoc est une opportunité de créer son réseau avec des entreprises variées, tant par leur secteur d'activité que par leur taille.

" L'objectif premier " du club est de véritablement représenter la dynamique des acteurs économiques implantés sur le territoire Médocain, afin de pouvoir travailler ensemble et créer des opportunités commerciales.

LES INCONTOURNABLES

➔ **Les Plénières**, des événements rythmés et enrichissants : réunions le 3^e lundi, un mois sur deux, qui réunissent un peu plus de 80% des adhérents.

" J'invite tous les entrepreneurs du territoire, à participer au moins à une plénière. " déclare Mme Guzène, car " c'est un moment où il y a un apport de connaissances sur un thème, où les gens vont faire connaissance aussi, en une fois vous pouvez rencontrer un peu plus de 70 dirigeant-es d'entreprises. "

Les plénières sont organisées en 3 temps : la présentation de l'actualité, ensuite un thème phare abordé avec un expert, et un temps de réseautage.

" Personne ne risque d'arriver seul et de repartir seul, car les échanges se font naturellement grâce aux activités. L'idée est véritablement de créer du lien entre les adhérents avec des techniques d'animations favorisant les rencontres. "

➔ **Les P'tit Déj** : plus léger et en petit groupe, ce format permet de découvrir une entreprise en détail, son dirigeant, et sa manière de manager.

➔ **Les Afterworks** : l'objectif est de se retrouver pour réseauter et échanger.



Elizabeth Guzène a répondu à nos questions

Présidente du Club des Entrepreneurs du Médoc depuis 2022, Elizabeth Guzène est consultante en géopolitique et adhérente du club depuis 2017. Elle est accompagnée par un conseil d'administration composé de six personnes.

Spécialisée dans le développement durable et économique des territoires, elle dirige deux sociétés : l'une qui n'intervient qu'à l'international sur le re-développement de zones d'activités économiques de territoires accidentés. La seconde, locale, ACTE, a pour vocation d'accompagner les entreprises ayant la volonté d'engager leur transition écologique et de s'ouvrir à de nouvelles collaborations.

UN ÉVÉNEMENT PARTICULIER À DESTINATION DES JEUNES ?



" Oui, il y a le salon SESAM " (Salon des Entreprises, des savoir-faire et de l'Avenir Médocain) qui a accueilli 600 élèves en 2024. "

Le prochain se déroulera le 14 novembre prochain à Lacanau, pour faire venir les plus jeunes du territoire. C'est un moment privilégié pour rencontrer une centaine d'exposants issus de divers secteurs - artisanat, immobilier, bâtiment, aéronautique, tertiaire.

" C'est une occasion unique de rencontrer des dirigeants et peut-être faire naître une vocation, une envie d'entreprendre, une opportunité commerciale ", c'est ainsi que Mme Guzène décrit cet événement annuel.

" FAIRE DU MÉDOC UNE PRESQU'ÎLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TEL EST LE SOUHAIT DES ADHÉRENTS "

Le club permet de créer des conditions favorables à l'entrepreneuriat afin de favoriser le développement des entreprises et de leur permettre d'accéder à la commande publique. Les collectivités, quant à elles, peuvent solliciter les entreprises locales lorsqu'aucun appel d'offres n'est requis.

DISSIPEZ VOS DOUTES ET FAITES LE PREMIER PAS

En un mot, " **OSER** " affirme Mme Guzène. Une personne qui souhaite s'engager dans une démarche entrepreneuriale doit oser car " *on a le droit de se tromper. Chacun a un droit à l'échec, qu'il faut " consommer ", c'est important, c'est comme ça qu'on apprend et qu'on avance.* "

Avec son expérience, l'entrepreneuse affirme que cela fait partie d'un " *cheminement individuel* ".

PRENDRE CERTAINES PRÉCAUTIONS

Mme Guzène souligne aussi l'importance d'une **bonne préparation en amont**. C'est-à-dire bien préparer son business plan, sa stratégie d'implantation et réaliser son étude de marché.

UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Venir au Club des Entrepreneurs, c'est oser se mettre en réseau, rencontrer d'autres dirigeants d'entreprise qui se sont essayés à l'entrepreneuriat et ont réussi. La force du club est d'avoir des partenaires spécialisés dans la création d'entreprise, qui savent accompagner. Parmi eux, les chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Toutes deux sont des partenaires structurels qui accompagnent les membres du club depuis sa création.

La présidente souligne la rapidité de l'aide : " *On va pouvoir les mettre directement en relation. Il n'y a pas d'intermédiaire ou de passage par un standard, les conseillères sont extrêmement professionnelles.* "

EN UN MOT : LA " SYNERGIE "

" *La particularité du club, c'est cette volonté de travailler ensemble, d'œuvrer à montrer qu'on peut vivre, se former, travailler en Médoc et entreprendre aussi.* "

La présidente affirme qu'il faut lutter contre certaines idées reçues : " *Nous avons des problèmes de mobilité, mais on a quand même de belles pépites d'entreprises et des solutions de travail sur place* ", argumente-t-elle.

" LE DÉVELOPPEMENT DURABLE N'EST PAS QUE L'APANAGE DES GRANDES ENTREPRISES "

" *On est tous responsables face aux questions d'impact sur l'environnement.* " Pour Mme Guzène, spécialiste de la question, " *les entreprises n'ont plus le choix : elles doivent faire attention à leur impact et intégrer la qualité de vie au travail ainsi que l'impact environnemental de leur production.* "

Ces indicateurs sont à prendre en compte, quelle que soit la taille de l'entreprise.



Si elle veut recruter, prendre le leadership, elle doit mettre en avant cette notion de responsabilité sociale.

Elle conclut : " *C'est le champ sur lequel l'entreprise doit se focaliser pour garder son niveau de performance.* "

Le Club de Baseball des Échassiers du Porge

vous convie à des moments festifs et conviviaux !

• **Loto du 06 avril** > tentez votre chance pour remporter de superbes lots lors de notre deuxième MEGA LOTO annuel.

• **08 mai** > Big Vide-Grenier & Marché aux Fleurs.
Cette année, découvrez la nouveauté d'un Marché aux Fleurs intégré à notre vide-grenier ! Les pépiniéristes, horticulteurs, fleuristes, grainetiers, herboristes et agriculteurs pourront présenter et vendre leurs produits. Profitez d'une restauration gourmande (*burgers, sandwiches, salades, douceurs*), d'un concert live et d'animations pour tous.



➔ **Nouvelles équipes seniors** : lancement d'une section féminine ouverte à tous profils et d'une équipe loisir pour pratiquer le baseball en toute détente. Rejoignez-nous et partagez ces instants inoubliables, en famille ou entre amis !

Et si on s'écoutait vraiment ?

Vous avez envie de prendre soin de vous et de vos relations ?

L'association " *Et si on s'écoutait ... vraiment* ", dont le but est de promouvoir une communication respectueuse de soi et des autres, vous propose une soirée d'initiation sous forme d'un atelier de pratique, le vendredi 23 mai 2025, au prix de 10 euros. Nombre de places limité à 12 personnes.

📞 Merci de vous inscrire par mail : asso@etsionsecoutaitvraiment.fr ou par téléphone : 06 80 72 28 06 / 06 75 54 36 57

Le Jardin Forêt de l'Orée du Bois



a été créé en 2024, avec pour objectif principal de gérer l'espace vert du même nom.

L'année a été très riche avec notamment la plantation de dizaines d'arbres en 2 haies : une haie multi-étagée et une haie fruitière. Les premiers bourgeons arrivent, mais quelques années de patience seront nécessaires pour pouvoir récolter les fruits.

Après les grands travaux, nous aménageons ce lieu public pour le rendre toujours plus accueillant. Pour cela, nous cherchons du mobilier de jardin de récupération, incassable et lourd (*métal, bois, pierre...*), n'hésitez pas à nous contacter pour vos dons !

Nouveauté pour 2025 : dès le printemps, les enfants de la garderie La Pimpa pourront pratiquer le jardinage naturel dans une planche potagère réservée.

Le jardin-forêt vit au rythme des saisons et est ouvert à tous en permanence, RDV tous les samedis matin pour nous rencontrer !

Lot. l'Orée du Bois, chemin de Gleysaou

📧 loreedubois@mailo.com

... à suivre sur Telegram



Seaside Country 33

La danse en ligne est accessible à tous, on danse sur de la musique actuelle, rock et irlandaise.

On bouge et on fait travailler la mémoire, on rencontre du monde dans les bals, tout ça dans une ambiance conviviale



Les cours se font à la salle des fêtes tous les mercredis.

• **Débutant 1ère année** : 18h à 19h

• **Débutant 2ème année** : 19h à 20h

• **Novice** : 20h à 21h

📞 06 82 09 03 63 - seasidecountry33@outlook.fr

BadoPorge Badminton Loisir



Depuis sa création BadoPorge perpétue l'esprit loisir du Badminton en jeu libre ouvert à toutes et tous. Cette année l'association compte une quarantaine d'adhérents.

BadoPorge propose 4 créneaux de jeu à la Salle des Fêtes :

- **créneau jeunes (12-15 ans)** le mardi de 19h00 à 20h00 (*créneau complet, inscriptions en septembre*).
- **2 créneaux adultes loisir** le mardi de 20h00 à 22h00 et le jeudi de 20h15 à 22h00.
- **créneau adultes confirmés** le jeudi de 19h30 à 20h15.

Les créneaux adultes sont mixtes et ouverts à tous toute l'année, l'adhésion annuelle (55€) vous permet de participer à l'ensemble des séances, selon vos disponibilités.

Alors venez et osez pousser la porte de la salle des fêtes pour nous rejoindre lors d'une séance de découverte (*prêt de matériel*) pour le plaisir de pratiquer ce sport très complet.

Bureau BADOPORGE : badoporge33@gmail.com

Le Porge Loisirs

Pour la fête de la St Seurin, nous avons eu un grand souci. Depuis plus de 20 ans que nous organisons le traditionnel Pot au Feu, pour une raison que nous ne nous expliquons pas, le bouillon a tourné. Nous sommes navrés et nous nous en excusons auprès des personnes qui ont été malades. Dorénavant nous ferons nos manifestations avec un traiteur professionnel.

En décembre, le réveillon, qui a toujours été une grande réussite (*jusqu'à 250 personnes qui venaient parfois de loin*) a été gâché par le traiteur qui n'avait aucune organisation, qui nous a profondément déçu, et déçu notre clientèle à laquelle nous sommes attachés et que nous désirons satisfaire. Nous sommes à la recherche d'un traiteur digne de cette manifestation.

MANIFESTATIONS 2025 :

19 avril : soirée portugaise / **27 avril** : vide-grenier

14 juin : soirée basque / **8 août** : soirée dansante

20 septembre : soirée reggae

15 novembre : soirée années 80 / **31 décembre** : réveillon



Une nouvelle professeure dynamique a rejoint notre association afin de nous accompagner dans l'apprentissage de l'anglais.

Nouveauté cette année : des cours dédiés aux enfants et aux ados sont proposés, et toujours pour adultes.

N'hésitez pas à nous y rejoindre !

05 56 26 55 42 ou 06 14 36 43 54

Comité d'entraide

Dans un monde où l'individualisme prend parfois le dessus, notre comité d'entraide se dresse comme un phare d'espoir et de solidarité. Nous sommes un groupe de personnes passionnées, unies par la conviction que chaque être humain mérite soutien et compréhension.

Notre comité est animé par Michelle Regnier, une personne dévouée et passionnée par l'entraide. Elle met toute son énergie et son expérience au service de notre communauté, inspirant les membres du comité et les personnes que nous aidons depuis sa création il y a 5 ans.

Pourquoi nous rejoindre ?

- > Parce que l'union fait la force
- > Pour tisser des liens
- > Pour faire une différence : contribuez à améliorer la vie de ceux qui en ont besoin.

Rejoignez-nous ! **Michelle Regnier 06 73 18 93 88**



Nos actions

- > Soutien moral
- > Collecte et revente de vêtements.

Sports Loisirs Le Porge



vous propose :

➔ À la base nautique du Pas du Bouc,
la pratique du **canoë** et du **tir à l'arc** :

- de la mi-avril à la mi-octobre : le samedi de 14h00 à 17h30
- en juillet et août : le mercredi de 10h00 à 12h00.

Avec une toute nouvelle activité à la portée de tous, à tout âge, femmes et hommes : **le foot en marchant**. Tous les samedis à 16h00, à partir du 19 avril.

➔ Des randonnées pédestres en forêt et des sorties vélos sur les pistes cyclables.

Tarifs : adhésion familiale : 30 € / individuelle : 20 € / ado : 10 € / la journée : 5 €

3 journées temps forts :

- dim. 11 mai : journée portes ouvertes
- dim. 22 juin : les Jeux du Porge par équipe, 2ème édition
- dim. 5 octobre : la "Rando des cèpes"

📞 Henri Le Men au 05 24 18 52 65 - henry.lemen@sfr.fr
Viviane Cuccia au 06 23 37 31 80 - alyzee2905@orange.fr

Le Comité de Jumelage Le Porge

est une association qui favorise le partage, les rencontres, la découverte des régions et de nos jumeaux de Trégourez (*Bretagne*), Soito (*Portugal*) et Laruns (*Pyrénées Atlantiques*).



Si vous êtes intéressés, notre association est ouverte à tous.
Venez nous y rejoindre !

📞 Jean-Luc Mourraut : jean.mourraut123@orange.fr

Relais pastoral

Béatrice et André du Relais pastoral Le Porge Le Temple Saumos, attachés à la Paroisse du Cap Ferret-Sud Médoc, accueillent les enfants et leurs parents aux "Rencontres café caté catho" tous les mercredis après-midi de 15h à 19h à la sacristie de l'église Saint-Seurin du Porge.

Chaque mercredi, **Béatrice Séverin (06 74 84 78 81)** est présente avec **André Prouvoeur (06 74 62 38 17)** pour :

- > informer, renseigner, prendre en compte les demandes de la population (*mariage, baptêmes, demandes de certificats, demandes de messes...*),
- > accueillir toute personne voulant la rencontrer,
- > faciliter des rencontres avec un prêtre, organiser la venue d'un prêtre au chevet d'une personne malade,
- > et même, si besoin était, prodiguer des cours de catéchisme (*enfants de 8 à 12 ans*) ainsi que faire de l'éveil à la foi (*enfants de 5 à 7 ans*).

Les anciens combattants

Une solidarité qui perdure !

Après de nombreuses années au service de la mémoire et de la solidarité, l'association des anciens combattants a décidé de mettre fin à ses activités. Le bureau a pris la décision de dissoudre l'association faute d'une relève à sa présidence.

Dans un geste empreint de générosité, et fidèle à ses valeurs, la trésorerie restante a été intégralement reversée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. Ce don permettra de soutenir des projets en faveur des habitants les plus fragiles.

Merci à nos anciens combattants et à son ancien Président, Roland Janvier, pour leur engagement et pour cet acte de solidarité.

La Mission Locale Avenir Jeunes Médoc : un accompagnement sur mesure pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale Avenir Jeunes Médoc joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, en les aidant à construire leur parcours professionnel et personnel.



Un métier qui fait envie ? Une formation pour y arriver ?
 En recherche de solutions en matière de logement, santé ou mobilité ?
 La mission locale met en place divers dispositifs pour répondre à tous ces besoins.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)*, la Mission Locale Avenir Jeunes Médoc accompagne chaque jeune avec un parcours personnalisé, pour l'aider à définir un projet professionnel ou trouver un emploi.

Ce dispositif permet aux jeunes de :

- **bénéficier d'un soutien financier** (jusqu'à 528 € d'allocation tous les mois),
- **être accompagnés dans leur recherche professionnelle et de formation quel que soit leur niveau** : avec ou sans qualification, expérience professionnelle même limitée ou difficultés sociales.



En étroite collaboration avec les entreprises locales, elle facilite la mise en relation entre les jeunes et les recruteurs, notamment à travers des salons de l'emploi, des ateliers de rédaction de CV, des simulations d'entretiens d'embauche et des offres de stages.

Par ailleurs, les jeunes bénéficient d'un suivi régulier et d'un accompagnement sur mesure dans leur démarche de formation, afin d'améliorer leurs compétences et de les préparer aux exigences du marché de l'emploi.

LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION : UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Au-delà de l'aspect professionnel, la Mission Locale Avenir Jeunes Médoc met aussi un accent particulier sur l'accès aux droits aux soins.

Des questions ?
Le point santé répond !

- Je ne comprends rien à la santé.
- Si je suis assailli, assisté ?
- Est-ce moi ?
- Je choisis...
- Je fais beaucoup, j'aimerais bien réduire mes contacts.
- Je suis à la limite au travail, à qui en parler ?
- C'est quoi tous ces pépins ?

SANTÉ GESTION DU STRESS
CONSOMMATIONS (tabac, alcool, drogue, écrans)
CONFIANCE EN SOI
ACTIVITÉ PHYSIQUE
BIEN-ÊTRE ALIMENTATION
RELATIONS FILLES GARÇONS
ESTIME DE SOI SEXUALITÉ
ACCÈS AUX DROITS
BILAN DE SANTÉ AIDES

PÉRMANENCES
 Lesparre Médoc
 Pauillac
 Casteillon de Médoc
 Lormes

gratuit et confidentiel
 contactez-nous !
 05 56 41 06 12
 06 84 59 86 65

gratuit et confidentiel



Festival Les Petits Baroudeurs Océan

Le festival s'installe de nouveau sur notre commune pour sa 3ème édition, du 29 au 31 mai 2025, avec trois formules adaptées à toutes les envies d'aventure en famille.

- **La Petite Aventure**, idéale pour une première immersion, cette formule à la journée, adaptée aux familles, vous permet de profiter des animations et ateliers du camp de base.
- **Les Soirées**, organisées avec des récits d'aventures, des projections, des veillées animées et des dîners casse-croûte composés de produits locaux.

Pour plus d'informations et pour réserver vos places : www.lespetitsbaroudeurs.com/evenements

L'accès au festival est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

➤ Du 29 au 31 mai 2025 au camping La Grigne *** Le Porge Océan • Plage Le Gressier

L'Intervenant Social en Gendarmerie : un accompagnement essentiel pour les victimes

Créé en 2021, l'ISG (*Intervenant Social en Gendarmerie*) de Lesparre-Médoc offre un accompagnement gratuit et confidentiel, sans limite de durée, aux victimes.

C'est toute une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, psychologues, travailleurs sociaux et administrateurs qui intervient sur le département, à travers 21 permanences de proximité.

Ces professionnels ont pour mission d'**écouter, orienter et soutenir les victimes**, notamment les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales, qu'elles se produisent au sein du couple ou dans le cadre familial après une séparation.

➔ L'ISG de Lesparre-Médoc, opère sur 52 communes et mène depuis 3 ans une action déterminante pour les victimes de diverses infractions et événements traumatiques, qu'il s'agisse de violences intrafamiliales, d'accidents de la route ou d'actes terroristes.

Affilié à la Fédération FranceVictimes et agréé par le ministère de la Justice, l'un des axes majeurs de l'ISG est la coordination des parcours des victimes, en lien constant avec les partenaires impliqués dans la gestion de la situation > gendarmes, travailleurs sociaux, professionnels de santé, ainsi que les magistrats et les collectivités locales.

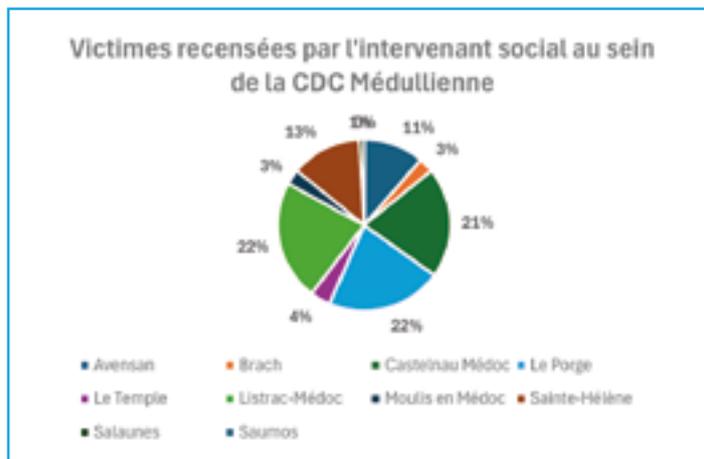
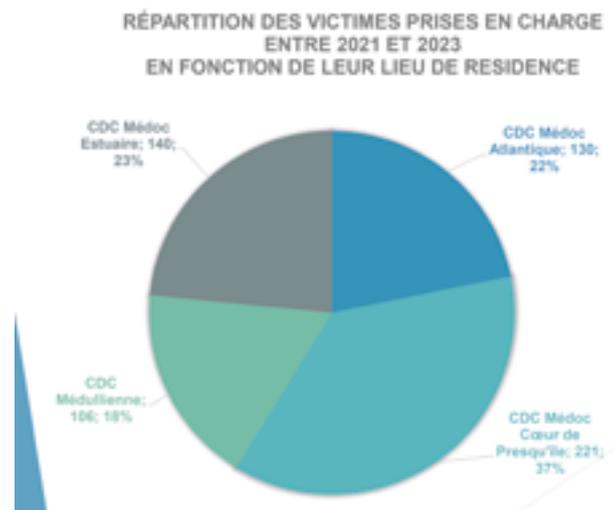
Cet accompagnement pluridisciplinaire permet une prise en charge complète et cohérente de chaque situation.

Depuis sa mise en place, l'ISG a pris en charge 597 victimes, avec un suivi approfondi pour 75,5 % d'entre elles, représentant 451 cas ayant bénéficié de plus de deux entretiens.

➔ 1 753 entretiens au total ont été réalisés, avec 72 % des victimes ayant déposé plainte. 34 mineurs font partie des victimes accompagnées.

La qualification des faits varie, incluant :

- des violences volontaires,
- des menaces,
- des harcèlements,
- des violences sexuelles,
- des abandons de famille.



Villes	Victimes
Avensan	12
Brach	3
Castelnau Médoc	22
Le Porge	23
Le Temple	4
Listrac-Médoc	24
Moulis en Médoc	3
Sainte-Hélène	14
Salaunes	1
Saumos	0
TOTAL	106

Le bilan de l'ISG sur les trois dernières années révèle l'importance de ses interventions pour les habitants du Médoc et en particulier sur notre commune.

Mutuelle Girondine : le Département s'engage pour promouvoir la santé et faciliter l'accès aux soins

Face à la réalité de nombreux Girondins et Girondines sans complémentaire santé, une collaboration a été initiée, après appel à partenariat, avec MUTAMI, un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, pour créer une Mutuelle Girondine offrant des garanties adaptées à des tarifs abordables pour garantir l'accès aux soins comme un droit fondamental.

En effet, selon la Caisse primaire d'assurance maladie, entre 11 et 14 % des habitants de la Gironde ne disposent pas de Protection Sociale Complémentaire, ce qui signifie que, dans des situations de santé graves, une partie d'entre eux risquerait de ne pas pouvoir se faire soigner correctement.

Même si vous n'êtes pas directement concerné, n'hésitez pas à partager l'information avec ceux qui pourraient en avoir besoin.

1,6 million de Français ont déjà renoncé à des soins médicaux *

18 % déclarent avoir dû renoncer plusieurs fois

La Mutuelle Girondine propose des avantages comme :

- Aucun tarif augmenté à partir de 70 ans
- Pas de limite d'âge ni de questionnaire médical
- Pas de frais d'entrée ni de délai de carence
- Une assistance à la vie quotidienne
- Un espace dédié à la prévention en ligne

➔ Cette mutuelle est accessible à tous les résidents de la Gironde, affiliés à la Sécurité Sociale et à jour de leurs droits.

📍 gironde.fr/mutuelle-girondine - Tél : 09 77 42 55 25

Minibus communal

Le Porgibus est dédié au déplacement des seniors le mercredi matin.

➔ Le départ se fait depuis l'église vers 08h05, puis le conducteur effectue le tour des maisons avant de prendre la direction des supermarchés de la zone commerciale d'Arès. Le retour s'effectue avant 12h00.

Il est aussi possible d'organiser un transport le jeudi matin pour se rendre au marché et dans les commerces de la ZAE.

📍 Renseignements/réservations au CCAS - 05 56 26 50 15





20 NOVEMBRE : JOURNÉE DE LANCEMENT DE LA SCÈNE NATIONALE CARRÉ-COLONNES

Accueillie par Anne-Sophie Orlianges, adjointe au maire, la Scène nationale Carré-Colonnes a choisi Le Porge pour lancer sa 3^{ème} édition de "Paysages en partage" dédiée au littoral. Le projet est soutenu par la DRAC, le Département, l'IDDAC, l'Éducation Nationale, la Communauté de Communes Médullienne, Médoc Estuaire, la Caisse des Dépôts et la ville de Lacanau.

LES POTAGERS DE L'OcéAN PLANTATION DE LA HAIE CHAMPÊTRE

Le 03 décembre, les étudiants en BTS du lycée horticole du Haillan ont planté les 65 premiers mètres de la haie champêtre bordant Les Potagers de l'Océan.

Une action en partenariat avec le PNR Médoc et le programme européen LIFE.

Le 07 décembre, une dizaine d'habitants ont contribué à achever la plantation, prête à accueillir les pollinisateurs au printemps.



FORUM DU TOURISME EN MÉDOC 05 DÉCEMBRE

Accueilli par Didier Deyres, premier adjoint, le Forum du Tourisme en Médoc, organisé par le Parc Naturel Régional Médoc et animé par Bernard Legube, a réuni les acteurs du territoire.

Pascale Got, députée et vice-présidente du PNR en charge du tourisme, est intervenue sur la thématique centrale : "Comment concilier développement touristique et enjeux liés à l'eau ?"



Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie le 05 décembre





REPAS DES AÎNÉS
16 DÉCEMBRE

Mme Sophie Brana, Maire, et Mme Christine Garrido, adjointe en charge de l'entraide sociale, la santé et la solidarité, ont eu le plaisir d'accueillir plus de deux cents convives lors du traditionnel repas des aînés, organisé à la salle des Fêtes.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025
11 JANVIER

Madame la Maire, entourée de son équipe municipale, a présenté ses vœux à la population à la salle des Fêtes, en présence de la députée Pascale Got, de maires de communes voisines et des représentants du SDIS 33.

La cérémonie s'est poursuivie par un magnifique concert du Chœur de l'Opéra National de Bordeaux, dirigé par Salvatore Caputo, accompagné de la pianiste Martine Marcuz, et avec les solistes Lucie Emeraude et Yuliya Popova-Brown.



LE PORGE EN SCÈNES

La compagnie théâtrale "Avec cœur et panache" est revenue au Porge le 07 février avec "Les contes du Cantou". Un moment mêlant rire et émotion pour un public de 7 à 77 ans. Conçu et interprété par Marie Boudet, accompagné en musique par Rémi Dugué.



La Grange à Tiroirs, un projet devenu réalité

Le 15 février dernier, Sophie Brana, maire de Le Porge, a inauguré devant un public nombreux le tiers-lieu La Grange à Tiroirs, en présence notamment de Pascale Got, députée du Médoc, mesdames Gaillard-Bienfait, et Benaben, respectivement Présidente du conseil d'administration de la CAF de la Gironde et Directrice Adjointe chargée de l'offre globale de service, des élus, du PNR Médoc, de l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud, des présidentes d'associations partenaires, et du collectif d'architectes.



Sophie Brana a souligné l'ambition du projet de redynamiser le centre-bourg, créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics et développer l'implication des habitant-es dans la vie associative.

Lucia Marta, conseillère municipale en charge du projet, en a rappelé l'origine. "Il y a eu un besoin exprimé par les habitants de créer un lieu de rencontre où l'on puisse tisser du lien social."

Mais derrière cet événement, il y a surtout une aventure collective.

La Grange à Tiroirs, ce n'est pas seulement un bâtiment, c'est avant tout un Espace de Vie Sociale, un lieu vivant et convivial porté par une équipe dynamique et un ensemble de partenaires engagés.

Pauline Métral, présidente de l'association, a souligné l'importance de cette approche collaborative : " (...) ce qui fait la force de ce projet, c'est que chacun peut y apporter sa touche personnelle."

UN LIEU POUR SE RENCONTRER, EXPÉRIMENTER ET CRÉER

La Grange à Tiroirs sera plus qu'un simple café, ce sera un lieu où l'on teste des idées, des projets et des activités.

De nombreux ateliers ont déjà vu le jour :

- ateliers informatiques
- street-art pour les ados
- fresque du climat
- ateliers de réparation vélos
- des événements comme la Fête de la Nature...

UN LIEU D'OUVERTURE ET DE PARTAGE AVEC LE TERRITOIRE

Des partenariats avec d'autres structures locales, comme "À l'Ouest Coworking" à Lacanau, se tissent pour enrichir le projet, créer une dynamique territoriale commune et développer des projets partagés, qu'ils soient artistiques, culturels ou professionnels.

ENEZ PARTAGER !

Depuis le 11 mars, vous pouvez venir partager un café, participer à un atelier ou tout simplement vous imprégner de l'atmosphère chaleureuse et créative de ce café associatif !



Horaires prévisionnels des permanences, pour un démarrage en douceur !

> mardi : 8h30-10h et 16h-18h

> jeudi : 10h-13h

> vendredi : 16h-20h

Créneaux supplémentaires selon activités, événements et mobilisation des bénévoles !



Les ateliers informatiques animés

par Laurent Soler, conseiller numérique de la Médullienne, se tiendront désormais à la Grange à Tiroirs, toujours un vendredi sur deux, de 14 h à 16 h !

> Prochaines dates : 14 mars, 28 mars et 11 avril



Réservez votre dimanche 08 juin : la " Fête de la Nature " revient à tire-d'aile !



Dès 9h00, retrouvez le marché des producteurs, artisans et créateurs locaux où vous pourrez voler de stand en stand pour préparer votre pique-nique.

Puis laissez-vous porter par le chant des activités ! Balades, ateliers originaux et engagés, des spectacles rythmeront aussi cette journée placée sous le signe des oiseaux.

PARMI LES NOMBREUSES ANIMATIONS :

- un atelier participatif et créatif pour lutter contre la pollution plastique des océans,
- un atelier " plumes et végétaux ",
- des jeux et quizz passionnants pour apprendre à reconnaître les oiseaux du littoral et des marais,
- la découverte d'une forêt nourricière favorisant la biodiversité,
- de belles expositions,
- sans oublier des concerts plein d'énergie !

L'après-midi sera poétique et acrobatique, avec un spectacle faisant partie de la programmation des Scènes d'Été du Département, et la journée se terminera comme d'habitude en musique !

Le programme détaillé est à découvrir sur le site : mairie-leporge.com

Vous avez envie de participer à l'organisation ou de donner un coup de main le jour J ?

Accueil du public, des artistes, installation de matériel..., les activités ne manqueront pas !

Rejoignez-nous pour partager ces moments conviviaux et créatifs !

Contact : marianne.boiron@mairie-leporge.fr

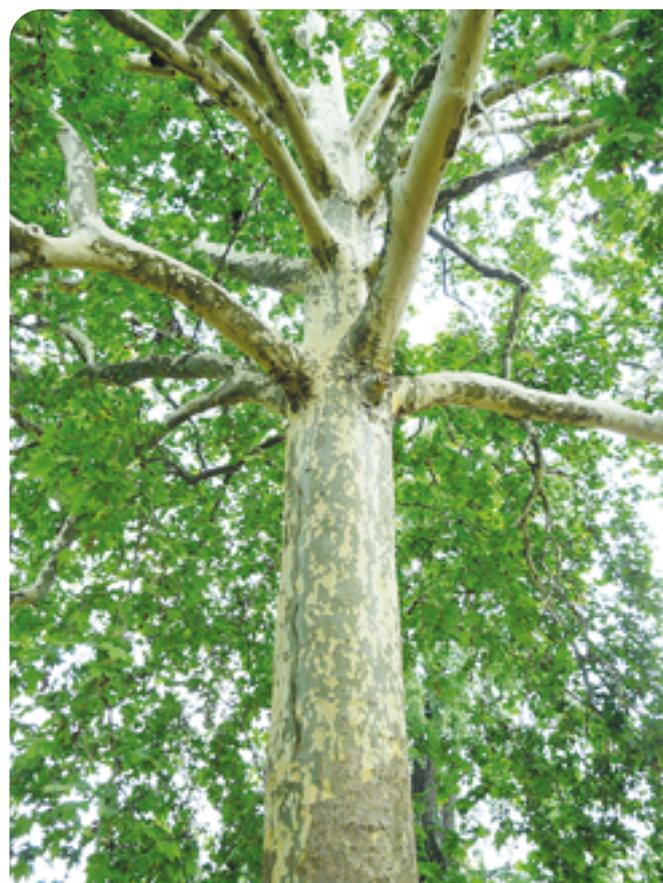
Revégétaliser pour notre avenir

À la suite de la disparition des vieux chênes aux abords du tiers-lieu, la Municipalité a lancé un projet de revégétalisation du centre-bourg.

Un groupe de citoyen-nes s'est constitué autour de Constance Schuller, élue déléguée à l'environnement, pour réfléchir à la création d'une zone verte et nourricière, s'étendant le long du chemin des écoliers, autour de la bibliothèque et de la Grange à Tiroirs.

Ce groupe, autoproclamé " *Les Durs de la Feuille* ", se base sur des outils de pointe pour définir les meilleures espèces à planter. Il s'appuie en effet sur le guide des plantes du Parc Naturel Régional Médoc, ainsi que sur l'outil SESAME, conçu à partir du dernier rapport du GIEC (*Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat*) pour aider les collectivités à renaturer leurs espaces urbains.

Le groupe a ainsi défini plusieurs critères - l'adaptation au climat local actuel et aux changements climatiques futurs, les bénéfices écologiques apportés, les usages possibles par l'homme, ainsi que la capacité d'ombrage et la vitesse de croissance des plantes - et travaille actuellement sur l'aménagement de l'espace, pour un chantier de plantations participatif prévu à l'automne.



Hommage

Jacky Dinelli a consacré sa vie professionnelle au service de notre commune.

Entré à la mairie sous la mandature de Gérard Blanc en novembre 1983 en tant que policier municipal, il a ensuite occupé un poste d'agent administratif, en charge du cadastre, jusqu'à sa retraite. Passionné de dessin, son premier métier était dessinateur industriel. Il a d'ailleurs réalisé de nombreux plans de maisons pour aider les habitants en matière d'urbanisme. Dans les années 80, il a été à l'origine du Centre de loisirs du Porge (CMAL), avec des bénévoles comme Jean-Pierre Deyres, Monsieur Lavesque, Mme Bret, et les cantinières Mmes Lacourty et Courtot. Les enfants du village bénéficiaient d'activités gratuites les mercredis après-midi, telles que la pêche, le tir à la carabine, la cuisine, la photographie ou encore l'électronique.

Jacky organisait également le Noël des enfants de la commune, offrant des cadeaux lors d'une journée spectacle.

Président de l'amicale du personnel pendant de nombreuses années, il s'est aussi particulièrement impliqué lors de l'incendie de 1989, en soutenant les pompiers sur le terrain. Enfin, c'est lui aussi qui fabriquait le premier journal municipal, "L'Écho du Porge", monté sur ordinateur et imprimé sur les photocopieurs de la mairie.



Tribunes

Le contenu des tribunes est publié tel qu'il est envoyé par les groupes politiques. Son contenu n'engage que ses auteurs.

Groupe « Le Porge, Notre Avenir »

Le 15 février dernier, nous avons inauguré un bâtiment, La Grange à Tiroirs. Ce projet est symbolique à plus d'un titre. Il représente la première pierre d'un projet plus ambitieux de redynamisation du centre-bourg, en offrant aux habitants un lieu foisonnant de vie et d'activités, où ils peuvent se retrouver. Nous y travaillons depuis le début du mandat : retrouver notre esprit village et sa convivialité, connecter davantage notre cœur de village et ses habitants ; que les Porgeais puissent y trouver des moments de partage et des animations variées, qu'ils puissent y construire des projets communs. C'est un chantier de longue haleine, dont La Grange n'est que le début.

La Grange est aussi le symbole de la volonté de la Municipalité de partir des attentes des habitants, de les associer, pour réinventer et redynamiser la vie de notre village. Nous avons ainsi organisé une médiation urbaine participative pour réfléchir au réaménagement de la place Saint-Seurin. Pour la création du tiers-lieu, nous avons associé les habitants désireux de porter ou d'accompagner un projet, et accompagné le collectif qui avait vocation à en devenir la structure porteuse.

Enfin, ce projet est exemplaire car il a impliqué tous les partenaires institutionnels, de l'Europe, à la CAF, en passant par le PNR, la région ou le département. Ces partenaires ont financé le projet à hauteur de 80%, mais ils nous ont aussi accompagnés dans sa conception et son animation. Tout cela montre l'importance des liens que nous avons su créer.

Bien fidèlement,

Les élu-es de la majorité municipale

Groupe « Vivons Le Porge Ensemble »

L'Importance de la Femme dans la Vie Publique

Dans un monde en mutation, la place des femmes dans la vie publique est essentielle. Elles apportent une vision et participent activement à une société plus juste et équilibrée. Malgré des avancées, les inégalités persistent, freinant leur accès aux sphères décisionnelles.

Leur contribution dépasse la politique ou l'économie. Elles sont des actrices clés dans l'associatif, l'éducation, la recherche et l'innovation. Leur présence est aussi essentielle que dans les hautes instances du pouvoir, où leurs compétences et leur sens des responsabilités apportent une dynamique nouvelle.

L'accession au pouvoir ne fait pas de quelqu'un un modèle de vertu. L'histoire et le présent le prouvent : certaines figures féminines exercent un pouvoir aussi dur que leurs homologues masculins. Le pouvoir ne change pas la nature profonde des individus, il la révèle. Ce qui importe, ce n'est pas le genre, mais la capacité à gouverner avec justice et humanité.

Encourager les femmes à s'engager ne suffit pas : il faut leur offrir les moyens d'un impact réel et durable. Le changement viendra aussi des mentalités et des initiatives locales, essentielles pour bâtir une société plus équitable.

Une société ne doit pas promouvoir les femmes par obligation, mais parce qu'elles enrichissent la prise de décision. Il est temps de dépasser les quotas et d'adopter une approche plus ambitieuse, où chacun peut s'épanouir et contribuer pleinement à un avenir commun.

M. Zaninetti, S. Meyre, E. Moura, C. Seguin, P. Harrouard

Carnet

BIENVENUE	VOEUX DE BONHEUR	CONDOLÉANCES
NOVEMBRE 03 Sasha PREVOT MIGUEZ 25 Jeanne, Marie-Anne, Lucie GAUTHIER FÉVRIER 2025 02 Ezio MONTANE	OCTOBRE 26 Jean Christophe Dominique Daniel LACAZE et Nataliia Serhiivna PITUKH 26 Pierre Anne Marie Albert LE BARBIER et Lucie Valérie Joséphine BARBEDETTE NOVEMBRE 16 Yoann David Yvan SALLES et Gaëlle SÉCRETIN	NOVEMBRE 03 Eric Henri Maurice PILLON 14 Michel BARRE 21 Valérie Marie DEVOS vve BEAUFORT

Carnet au 26 février 2025. Établi conformément aux registres de l'État Civil.

Infos pratiques

La Poste - Place Saint-Seurin - Ouverture : mardi 14h30- 16h30 / Du mercredi au vendredi : 14h30-17h / Samedi de 9h-12h. Fermée le lundi. Boîte PMR (*personnes à mobilité réduite*) devant Intermarché Le Porge
Tél. : 3631 - site : laposte.fr

Bibliothèque - 1 Chemin de Gleysaou - Ouverture mercredi 10h-12h et 15h-17h30, vendredi 17h30-19h, samedi 10h-12h.
Tél. : 05 56 03 63 31 www.bibliotheques-medulienne.fr

Église Saint Seurin - Place Saint-Seurin - Ouverture 9h30-17h les jeudis, dimanches et jours de fêtes religieuses.

Messes les dimanches soir à 18h30, de mi-juillet à mi-août.

Marché municipal - Toute l'année, le jeudi matin 8h-13h, place Saint-Seurin

Débrillateurs : CCAS / Esplanade Brémontier / Accueil camping municipal / Plage Gressier / Salle des associations La Garenne.

Cimetière - Allée de la Forêt. Ouvert 24h/24 et 7j/7 - Parking dédié

Communauté de Commune Médullienne - 4 place Carnot - 33480 Castelnau-de-Médoc - Tél. : 05 56 58 65 20
www.cdcmduillienne.com

Office de Tourisme Médoc plein Sud - Tél. : 05 64 31 07 77

www.medocpleinsud.com - Facebook : @leporgeocean

Déchèterie - "Landes de Saumos" - 55 avenue du Médoc

Tél. : 05 56 58 65 20 - Fermée les jours fériés

Horaires printemps-été du 2 mai au 31 août >

Lundi : 14h à 18h, du mardi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Horaires automne-hiver du 1er septembre au 30 avril >

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Dimanche de 9h à 12h

Retraits d'espèces (*aux horaires d'ouverture des établissements*) :

- Distributeur automatique Intermarché Super Le Porge

33 ZAE de la gare Tél. : 05 57 17 64 36

- Tabac Presse Loto Lacourty - 8 place St Seurin - Tél. : 05 56 26 58 97
(point retrait)

Numéros utiles

Police Municipale : 05 56 26 50 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Sauvetage en mer : 196

Clinique Arès : 05 56 03 87 00

Urgence médicale : 15 ou 112

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Pharmacie de garde : 3237 - site www.3237.fr

Urgences vétérinaires : 3115 / SOS Maltraitance Animale : 3677

Electricité EDF (dépannage) : 09 726 750 33 *

Gaz de France (sécurité) : 0 800 47 33 33

Eau - Assainissement collectif / Agur : 09 69 39 40 00

Violences conjugales : 39 19

Urgences sourds et malentendants : 114

Drogues info service : 0800 23 13 13

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Enfant en danger : 119

Prévention suicide : 3114

* EDF - Si un arbre ou une branche menace une ligne, ne vous approchez pas et prévenez le service de dépannage électricité.

AGENDA Printemps 2025

● Sport / ● Culture / ● Loisirs / ● Scènes d'été!

Avril

- Ven 04 **Dédicaces de Denis Baronnet** - Bibliothèque municipale - 17h30 à 19h00
Sam 05 **Le Porge en Scènes " L'art de réinvestir " par la Cie de danse Entité** - Salle des Fêtes - 20h30
Dim 06 **Méga loto** - Les Échassiers du Porge baseball - Salle des Fêtes - 14h00
Dim 06 **La Ferme à la Plage fête ses 1 an** - 52 route de La Jenny - 10h00 à 17h00
Ven 11 **Atelier informatique gratuit** - Grange à Tiroirs - 14h00 à 16h00
Sam 12 **Loto** - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des Fêtes - 20h30
Mer 16 et jeu 17 **Qualification Championnats Régional et France Triplette Vétéran** - Pôle Brémontier
Sam 19 **Soirée portugaise** - Le Porge Loisirs - Salle des Fêtes - 20h30
Sam 26 **" Promenons-nous dans les dunes "** avec Laurence Dessimoulie, par le réseau Médullien des Bibliothèques, en partenariat avec Scène nationale Carré-Colonnes - 10h30 à 12h30
Sam 26 **Concert country rock Bullriders** - Seaside Country 33 - Salle des Fêtes - 18h30
Dim 27 **Vide-greniers** - Le Porge Loisirs - Esplanade Brémontier - 08h00
Mer 30 **Journée mondiale des zones humides** avec le réseau *Arpenteurs du Parc Naturel Régional Médoc* - 10h00 à 12h00

Mai

- Jeu 08 **80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945** - Monument aux Morts place St Seurin - 11h00
Jeu 08 **Big vide-greniers et marché aux fleurs** - Les Échassiers du Porge baseball - Esplanade Brémontier - 08h00
Sam 10 et dim 11 **Qualification Championnats Régional/France Sénior Triplette Mixte** - Pôle Brémontier
Dim 11 **Journée portes ouvertes Sports Loisirs Le Porge** - Base nautique Pas du Bouc Route de La Jenny - 09h00
Ven 16 au dim 18 **Théâtre du printemps** - Cie Autour des Mots - Salle des Fêtes
Sam 24 **Orchestre symphonique Molto-Assai** - Salle des Fêtes - 20h30
Jeu 29 au sam 31 **Festival des petits baroudeurs Océan Médoc plein sud** - Camping de la Grigne - Le Porge Océan

Juin

- Sam 07 **Fête du Judo**
Sam 07 et dim 08 **Tournoi de poker** - Salle des Fêtes
Dim 08 **Fête de la Nature** - 09h00 à 21h00
Ven 13 **Spectacle à l'attention des scolaires " Englouti " par la Cie Hel**
Sam 14 **Soirée Basque** - Le Porge Loisirs - Salle des Fêtes - 20h30
Dim 15 **Concours de pétanque** - Pôle Brémontier
Mer 18 **Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle** - Monument aux morts - 11h00
Ven 20 **Fête de l'École Jean Degoul** - Salle des Fêtes
Sam 21 **Fête de la Zumba** - Zumback - Salle des Fêtes
Dim 22 **Les Jeux du Porge** - Sports Loisirs Le Porge - Base nautique du Pas du Bouc - 09h00
Ven 27 **Le Porge en Scènes " Mission F " par la Cie des Bougrelas** - Esplanade Brémontier - 20h00
Dim 29 **Gala de danse de La Petite Compagnie** - Salle des Fêtes - 18h00

Retrouvez les informations actualisées et détaillées sur le site > www.mairie-leporge.com

